Communiqué de presse

Index Ventures, par sa participation dans la start-up Jump, soutient le contournement des règles de l'économie sociale et solidaire et du portage salarial

Les partenaires sociaux de la branche, qui travaillent depuis de nombreuses années à construire ensemble un cadre sécurisé pour l'exercice du portage salarial, s'inquiètent du soutien apporté en fin d'année 2021 par le fonds d'investissement Index Ventures (à hauteur de 4 millions d'euros) ayant permis la mise en place de pratiques alarmantes de la part de l'entreprise Jump, et du projet de nouvelle levée de fonds (d'un montant encore supérieur) dont elles ont été informées.

Outre le fait de que la société Jump peut se permettre de travailler à perte grâce à son financement par des sociétés de capital-risque, les communications récentes de cette start-up inquiètent notre Branche : il est question d'un partenariat avec la plateforme de VTC Uber, via un montage visant à détourner les coopératives d'activité et d'emploi de leur usage premier et de leur essence même.

Avec ces agissements et ce contournement des lois, l'ensemble des règles de l'économie sociale et solidaire, via les coopératives et celles du portage salarial, sont remises en cause !

Nous, partenaires sociaux de la branche, souhaitons alerter sur ce dispositif qui risque, à notre sens, de mettre à mal et de détruire, à terme, des dispositions sociales protectrices chèrement acquises pour tout un pan de la population.